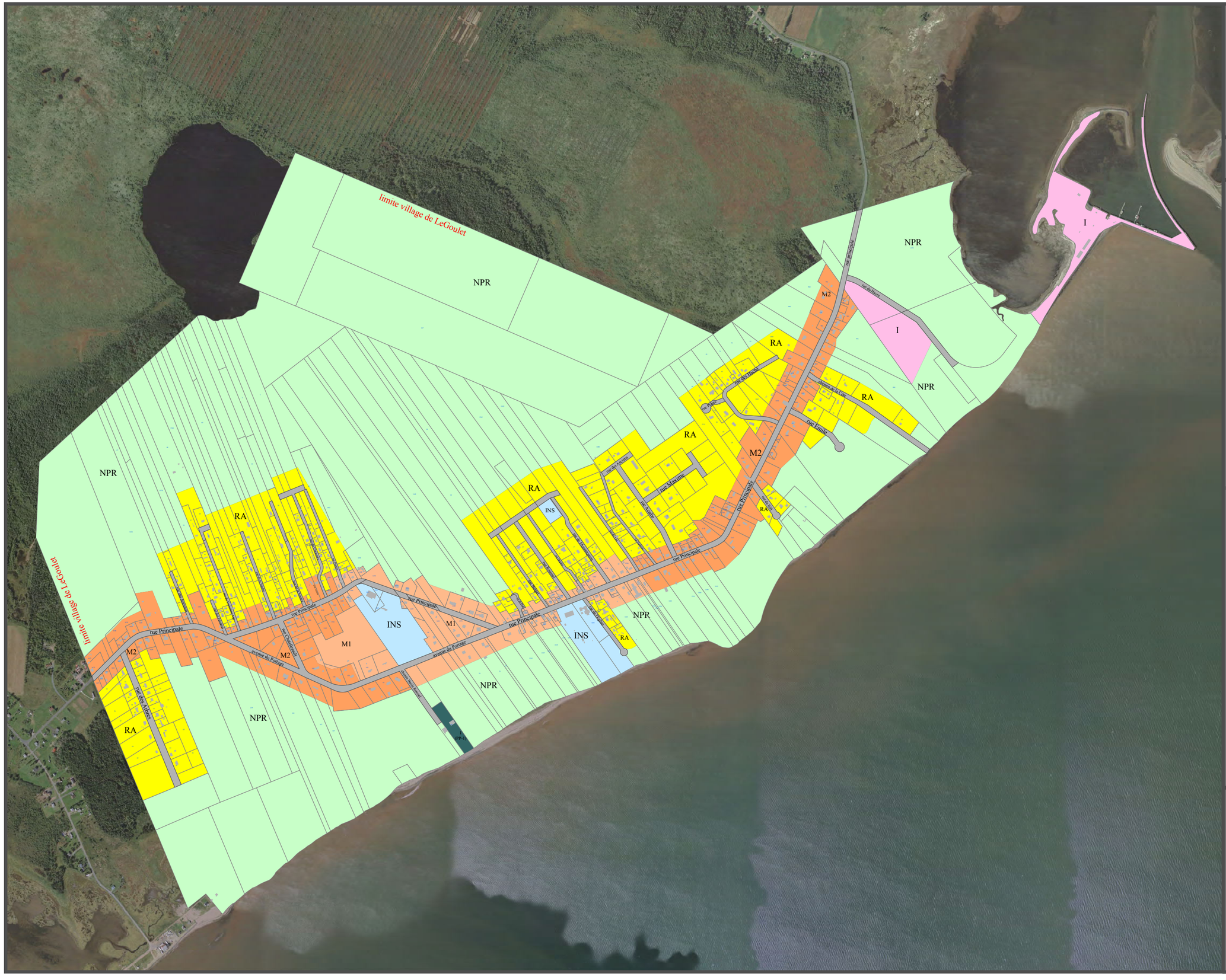

Village de LeGoulet

Annexe A
Carte de zonage

Légende

Zone

- Résidentielle (RA)
- Mixte centrale (M1)
- Mixte routière (M2)
- Institutionnelle (INS)
- Industrielle (I)
- Proposition particulière I(PP-1)
- Naturelle, récréative et de protection (NPR)

TABLEAU DES AMENDEMENTS

Arrêté no. 23-1	17 juin 2014	Rezonage NPR vers I(PP-1)	6 aout 2014
No. du règlement	**Adoption**	**Nature de l'aménagement**	**Entrée en vigueur**

Version consolidée : février 2017

Note :

Veuillez noter que cette carte de zonage correspond à une compilation administrative et qu'il ne possède aucune valeur légale. Il ne peut être utilisé pour les fins d'émission de permis.

Pour obtenir plus de renseignements sur les usages et les normes d'implantation autorisés dans une zone, veuillez contacter un agent d'aménagement du service d'urbanisme.

N W E S

1 centimètre = 120 mètres

0 87,5 175 350 525 700

Mètres

CSR Péninsule acadienne

Commission de services régionaux Péninsule acadienne

Préparé par :
Richard Servant, analyste en géomatique

Approuvé par :
Benjamin Kocyla, urbaniste

Adopté le : 26 septembre 2008